



**Communiqué de presse des organisations syndicales des personnels
enseignants et des parents d'élèves ardéchois
SNUipp-FSU, CGT, CNT, FCPE**

L'ouverture des lieux scolaires et la reprise de la classe ne sont pas des décisions sans risques, et ce pour toute la société. Elles ne peuvent se concevoir qu'à la condition d'une garantie absolue de sécurité sanitaire pour les élèves et les personnels. Celle-ci est loin d'être maîtrisée à ce moment de la pandémie. Assurer la sécurité, de surcroît dans un espace accueillant de jeunes enfants, nécessite une évaluation précise, spécifique et professionnelle des risques et doit déboucher sur des protocoles sanitaires cadrés nationalement. Ils nécessitent des moyens renforcés.

Or, c'est absolument le contraire qui se dessine actuellement. Le premier ministre a présenté les grandes lignes du déconfinement le mardi 28 avril devant l'Assemblée Nationale. Pour ce qui concerne l'école, ce déconfinement se fait au mépris de l'avis du comité scientifique qui préconisait, dans son avis du 20 avril, une reprise en septembre. On notera que c'est le choix opéré par de nombreux pays européens. Les quelques pays qui rouvrent les établissements scolaires le font, en général, en commençant par les élèves les plus âgés.

En France, tous les lieux rassemblant du public (cafés, restaurants, salles de cinéma, de concerts...) restent fermés, mais les crèches, les écoles et les collèges rouvrent !

Les collégiens à partir de la 4ème, les lycées, les étudiants ne reprendront qu'en septembre prochain, mais les crèches, les écoles et les collèges rouvrent !

Les regroupements de plus de 10 personnes dans la sphère privée sont interdits mais les crèches, les écoles et les collèges rouvrent !

La préfecture de l'Ardèche, craignant un relâchement dû aux jours fériés prochains, a pris un arrêté restreignant encore les sorties et limitant ces dernières à un adulte et un enfant, mais les crèches, les écoles et les collèges rouvrent !

Nos organisations dénoncent fermement cette hypocrisie qui consiste à faire des écoles une garderie dont toute la mise en place repose sur la « *souplesse du terrain en la matière* », malgré l'énoncé de grands principes (progressivité, adaptation locale en fonction d'une cartographie des départements selon plusieurs critères) et quelques axes (protéger avec les gestes barrières et les masques, tester massivement, isoler les cas positifs).

D'une part, l'Etat se repose sur les collectivités territoriales, qui ont une inégale capacité de mise à disposition des personnels et de financement des mesures sanitaires. De nombreux maires ont déjà fait part non seulement de leur crainte, mais aussi de leur refus d'ouvrir leurs écoles dans de telles conditions.

L'Etat se repose d'autre part sur le volontariat des parents d'élèves, une annonce démagogique pour flatter l'opinion publique qui renvoie la responsabilité aux parents. Ce volontariat est un luxe que tous ne peuvent pas s'offrir, les impératifs économiques pourraient avoir rapidement raison de la prudence.

Le volontariat accentue aussi les inégalités sociales et acte une école injuste et assujettie à l'utilitarisme. Ce qui est éthiquement contraire à l'idée que nous avons de l'école : émancipatrice pour toutes et tous !

Enfin, l'argument du ministre qui met en avant les élèves décrocheurs et les enfants qui ne peuvent pas suivre l'école à distance ne nous dupera pas. Nous luttons depuis des années contre les suppressions de postes et le manque de moyens.

Nos organisations exigent donc l'élaboration d'un cadre national sanitaire de réouverture des écoles adossé à un plan de financement assuré par l'Etat. Celui-ci doit être validé par les autorités scientifiques et médicales. Sur ces bases, un travail pourra s'engager, en prenant tout le temps nécessaire, avec les personnels des établissements scolaires, les parents et les élus pour le décliner localement et le soumettre à l'approbation des conseils d'école. Ce n'est qu'à cette condition qu'une ouverture des établissements scolaires pourra éventuellement avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire.

Il faut acter que les établissements scolaires ne seront pas prêts le 11 mai et que la sortie du confinement scolaire nécessite du temps de concertation entre les membres de la communauté éducative.

Privas, le 5 mai 2020